



Dossier débat N°2

« Communautarisme – Tentation de l'Obscurantisme »

Débat du 15 Mai 2009

Dossier
débat

2

Dossier débat N°2

« Communautarisme, Tentation de l'obscurantisme »

Par :

Yohan DRIAN : Président de l'association Alter Egaux

Sommaire de l'Intervention :

- 1) Définition : Qu'est ce que le Communautarisme ?
- 2) Le combat laïque
- 3) Du besoin de Communauté et ses dérives
- 4) Remise en cause de la laïcité et conséquences
- 5) L'obscurantisme, résultat du communautarisme
- 6) Conclusion

1) Définition : Qu'est ce que le Communautarisme ?

1.1 Politique

D'un point de vue Politique très Droitier, le Communautarisme est une chance. Il permet avant tout de mettre les gens dans des boîtes, afin de mieux maîtriser la Société, les citoyens, et de régler les problèmes au cas par cas.

C'est la déconstruction mécanique de l'unité nationale, pourtant tant défendu par certains personnages de la droite qui se revendiquent plus français que les autres.

1.2 Philosophique

- Religieux

Il est né d'une volonté d'organiser des sociétés de religieux et de croyants soumis à des règles communes. Ce communautarisme s'organise autour d'un calendrier de fêtes religieuses qui organise de manière quotidienne la vie des croyants, des pratiquants et des religieux.

- Laïque

Il s'agit d'un groupe de personnes vivant ensemble et visant les mêmes buts communs.

1.3 Sociologique

C'est la tendance du multiculturalisme – que l'on qualifie d'américain – qui met l'accent sur la fonction sociale des individus et par là même des organisations communautaires. Ces organisations se divisent autant que de besoin, créant des communautés au sein de la communauté.

Cette tendance au multiculturalisme s'appuie sur l'ethnie, le sexe, la religion, l'orientation sexuelle...

Quand je parle de communautés au sein de la communauté, il s'agit bien là de dénoncer la division systématique des individus qui en sont partisans.

Exemple : La communauté homosexuelle

A départ il y a eu division entre les hommes et les femmes (Gays, Lesbiennes)
S'est ajouté les Bisexuels qui regroupent hommes et femmes

S'est ajouté la lutte des transsexuels qui se sont eux même divisés en deux (transsexuels et transgenres)

Ce à quoi on ajoute les Trans identitaire, les queer, les métrosexuels, émos (dérivé indistinct des bisexuels)

Pourtant il s'agit là bien d'une seule et même communauté : les homosexuels.

2) Le combat Laïque

2.1 Analyse de débats et des courants d'idées

Cette liberté de conscience - liberté spirituelle à égalité de droits et de devoirs -, conquête historique de la pensée et de l'action de ceux qui nous ont précédés a pour corollaire la liberté de penser, de dire, d'analyser, de critiquer, de se moquer... Elle fonde le premier principe de la laïcité qui construit le socle de notre République, laïcité qu'a institutionnalisée la loi de 1905 et qui, aujourd'hui, apparaît comme un enjeu essentiel des futures élections présidentielles et législatives, tant de multiples ennemis se dressent pour la dénaturer et l'effacer.

Multiples et divers : ce sont tous ces politiciens (de droite comme de gauche) qui s'en prennent à la loi de 1905, prétendant la toiletter, la moderniser, voire l'amender... Ce sont tous ces élus locaux et territoriaux qui engagent l'argent public dans la construction de lieux de culte ou dans l'aide à toutes sortes de structures et d'associations confessionnelles.

1. " La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public "
2. " La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ... "

La laïcité n'est pas un barrage à la croyance où à l'organisation des religions en France, cependant elle considère que cela fait parti de la sphère privée et que l'état n'a pas à interférer sur cette question, tout comme les religions n'ont pas à imposer leurs dogmes à quelque échelle que ce soit.

Elle ne peut être ouverte, positive ou négative, la laïcité ne peut avoir d'objectif, car lui en mettre un, revient à mettre en cause son fondement même... Les toilettements successifs n'ont fait que donner plus de pouvoir aux religieux (financement des écoles privées par l'état, subvention d'associations religieuses...).

Au-delà de ces attaques nombreuses et répétées de la Laïcité, c'est une présentation systématique de l'ancrage intime du fait religieux et cet étalage de la vision personnelle du « sens de la vie » et de la gestions de l'être humain par la croyance religieuse plutôt que par l'émancipation individuelle qui porte atteinte à

la liberté de choix, de l'indépendance de la conscience humaine au-delà des dogmes religieux, que Nicolas Sarkozy attaque avec subtilité au fil de ces discours.

2.2 Analyse de la loi et avancées pour le peuple (Héritage Dreyfus, Zola, Ferry, Jaurès...)

Dans le langage courant, la « loi de séparation des Églises et de l'État » est souvent présentée comme la loi de « séparation de l'Église et de l'État ». C'est que la séparation concerne surtout l'Église catholique, d'abord en raison de son importance numérique, ensuite, parce que l'on ne reprochait pas aux cultes protestants ou israélites d'être liés à l'État.

En pratique la séparation ne pouvait être absolue, ne serait ce qu'à cause des questions matérielles à régler. La loi de séparation inaugure en réalité une marche « vers de nouveaux rapports entre l'Église et l'État ». Si la rupture est présentée comme « radicale », ce ne peut être que d'un point de vue symbolique et politique. La loi de séparation, loin de rendre l'Église catholique étrangère à l'État, obligera finalement celui-ci à légiférer plus que jamais, pour établir de nouveaux liens entre les deux institutions.

Un héritage de Dreyfus, Zola, Ferry, Jaurès ...

L'Affaire Dreyfus, joua un rôle primordiale dans l'avancée de la laïcité en France, l'antisémitisme qui gangrenait la République fût à l'origine. Au coeur des lignes de force du combat pour l'innocence de Dreyfus il y a la lutte contre l'injustice, l'illégalité, l'arbitraire, la xénophobie et la défense de ce qui deviendra la laïcité. Et quelles leçons de l'Affaire faut-il aujourd'hui retenir ? Quels parallèles peut-on établir entre cette crise qui a secoué le début de la troisième République et la crise actuelle ?

L'Alsace et la Moselle n'étant pas françaises au moment de la promulgation de la loi, celles-ci ont encore aujourd'hui un statut spécial, sorte de dernier héritage du concordat, les évêques et les prêtres étant toujours assimilés à des fonctionnaires et l'entretien des bâtiments payés par l'État. 37 millions d'euros y auraient été consacrés en 2004. En 2000, l'article 30 interdisant l'enseignement religieux pendant les heures de classe dans les écoles publiques est abrogé (ordonnance 2000-549 du 15 juin 2000, article 7-24). En 2003 la loi subit un changement en ce qui concerne le port de signes religieux ostensibles à l'école. Face aux intégrismes, l'unité Républicaine, seule garantie pour préserver la laïcité

Le 11 Septembre a sonné le début d'une prise de conscience collective, qui peut toucher n'importe qui, n'importe quand, celle du danger représenté par l'islamisme.

Pour la première fois, à la face du monde, l'extrémisme religieux éclate au grand jour... Non pas qu'il était inexistant avant, mais qu'il était à l'origine de guerre en des pays lointains, et que pour une fois, l'Occident en faisait les frais. Les temps auraient du être à la réflexion et à une prise de conscience pour faire face aux intégrismes, mais c'est l'effet inverse qui en a résulté.

Comment ne pas tenir compte des influences respectives entre les intégrismes juifs, chrétiens et musulmans ? Comment rester indifférent aux manifestations politiques radicales ?

Le Vatican avec l'aide de mouvements catholiques, offrent vision de la religion chrétienne qui n'est pas exempte d'effets secondaires intégristes. Sur le droit à l'avortement, la prévention du Sida, ou les droits des homosexuels – contre lesquels le Vatican mène une croisade active à la fois comme état et comme groupe d'intérêt, notamment dans les instances internationales.

Les libertés individuelles et les libertés publiques sont de plus en plus remise en cause sous couvert du droit à la tradition et du respect de préceptes religieux d'un autre âge : agressions physiques de médecins par des pratiquants musulmans à l'hôpital public parce qu'ils réalisent l'accouchement de leur femme, revendiquant qu'elles soient soignées uniquement par des femmes ; sous la pression d'associations juives ou musulmanes, ouverture de piscines municipales à des horaires particuliers uniquement aux femmes dans des villes de droite comme de gauche tel à Lille où au début des années 2000, Martine Aubry, maire de la ville, réservait un créneau particulier pour l'accès des femmes musulmanes à la piscine municipale négocié par le centre social !

La revendication du port du voile islamique à l'école qui a abouti en mars 2004 à la loi interdisant le port de tout signe religieux à l'Ecole, est toujours au cœur du discours communautaire voulant faire entrer la religion dans l'école ; il y a la demande régulière de limitation de la liberté d'expression en matière de critique des religions dont la revendication s'est fait particulièrement entendre lors de la parution des caricatures de Mahomet ; la France a reconnu à travers un accord en décembre dernier des diplômés de « l'enseignement supérieur » catholique rompant avec le monopole universitaire en la matière et induisant ainsi à des diplômés religieux à vocation théologique une légitimité et un statut scientifique qu'ils n'ont pas.

Une dérive que Nicolas Sarkozy encourage de ses vœux lorsqu'il explique qu'il ne peut il y avoir de société sans religion et qu'une telle société serait sans morale.

Le droit de croire ou de ne pas croire, la laïcité se résumant dans ces propos à un choix entre des cultes !

Il finissait en toute bonne logique en soulignant que « Cette laïcité ouverte et adaptée à notre époque (est celle), que le Président de la République nous invite à partager. » Ne nous y trompons pas, il s'agit là d'une déclaration de guerre à la laïcité, une atteinte mortelle contre les libertés, car en réduisant la philosophie de la République au choix d'une religion, c'est la démocratie elle-même qui se trouve en danger, car sans la liberté de conscience contenue dans le droit de croire ou de ne pas croire, il n'y a plus de liberté de penser et la république elle-même n'est plus. Si l'on ne peut pour cela réécrire l'histoire ni modifier les paysages et la culture héritée, on peut en revanche tout faire pour que les nouvelles composantes de la population jouissent concrètement de la possibilité de vivre dans la société à égalité.

La critique des religions, une grande cause d'intérêt public respectant la laïcité.

On peut être laïque et respecter les croyances tout en étant incroyant et en s'autorisant à une critique des religions, de leur sens. On a le droit de professer l'incroyance, ce qu'aujourd'hui on semble vouloir faire passer pour une atteinte à la liberté religieuse.

Les débats sur la laïcité, l'intégration, l'égalité des chances, le droit des femmes, nous posent une même question : quelle France voulons-nous, pour nous et pour nos enfants ?

Nous avons reçu en héritage un pays riche de son histoire, de sa langue, de sa culture, une Nation forte de ses valeurs et de ses idéaux.

Notre pays, la France, chacun doit en être fier. Chacun doit se sentir dépositaire de son héritage. Chacun doit se sentir responsable de son avenir.

3) Du besoin de communauté et ses dérivés

3.1 Qui se ressemble s'assemble

Longtemps marginalisés, les gays ont décidé de retourner la situation à leur profit. On dit souvent que l'on est plus fort en groupe. Et ça, les gays l'ont bien compris et s'en servent à leur avantage ! Pour faire valoir leur cause et leur culture, les gays ont décidé de se rassembler en associations diverses, et surtout, de se regrouper en communautés.

Le Marais, quartier très huppé de Paris, n'est pas en reste non plus. Le Greenwich Village à New York fait également figure de proue comme quartier homosexuel d'une des plus grandes villes du monde. C'est là-bas qu'on eut lieu les célèbres émeutes de Stonewall, qui permirent de structurer les mouvements gays à travers des marches et des associations. Parce que le monde n'était pas toujours fait pour eux, les gays ont décidé de se forger leur propre liberté dans leurs endroits, sans pour autant choquer les bonnes mœurs hétéros. Ainsi, le gay peut danser librement en couple, embrasser son conjoint dans un environnement où l'on ne le critique ou ne le juge pas. Comme quoi, les compromis existent aussi chez les gays ! Le besoin se fait tout de même de plus en plus sentir d'accéder à la liberté d'affichage dans un contexte autre que gay, comme se tenir par la main dans la rue... Ce à quoi ont remédié les quartiers gays, qui restent cependant limités en surface.

En premier lieu, l'identité se construit grâce, notamment, à des activités organisées au sein d'associations, mobilisant des éléments de la culture identitaire.

La France a entrepris depuis quelques années la mise en place de politiques de discrimination positive. Bien qu'inspiré par le modèle américain, l'Hexagone s'en distancie, cherchant à ne pas remettre en question certains de ses principes constitutionnels. Ainsi, avec la loi sur la parité en politique, la France peut se targuer d'être le premier pays au monde à aller aussi loin dans la promotion des femmes dans ce domaine. L'élève français a très clairement dépassé le maître américain.

En arriver à une mise en avant communautaire, plutôt qu'à une promotion de la citoyenneté comme base de l'égalité citoyenne est une attitude fort dangereuse

pour l'unité même de la tradition Républicaine qui est nôtre. Pour éviter un second 21 avril 2002, tout en menant ce combat contre l'intégrisme, il faut aussi reprendre la lutte contre le racisme et l'extrême droite. Dire et redire que le combat contre l'obscurantisme n'est pas un combat contre l'immigration où contre les croyants, mais un combat Républicain et Laïque devant unir tous les citoyens, quelle que soit leur origine, croyants, athées ou agnostiques. Il faut savoir combattre les dérives pour réaffirmer l'unité citoyenne. Il faut réaffirmer l'utilité de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen comme étant une base d'unité Républicaine, Citoyenne et Laïque.

Non il ne s'agit pas là d'un combat d'arrière garde ou de vision passéiste de notre société... Il s'agit au contraire de mettre en avant la liberté de conscience, de critique et d'aider à l'émancipation humaine, loin de tout dogmes où groupes de pression. La République doit réaffirmer ses valeurs aux quatre coins du territoire.

3.2 Expression « d'un mal être » où peur d'autrui ?

Ce besoin de se rassembler est-il finalement l'expression d'un mal être, d'un manque de reconnaissance nationale ou de peur de la différence d'autrui.

Le simple fait de défendre l'unité citoyenne comme nous le faisons pour lutter contre le communautarisme, n'est ce pas là aussi défendre une communauté « Les citoyens » contre les autres communautés : religieuses, ethniques, genre, orientation sexuelle...

Cependant on peut tout de même se poser la question : « Pourquoi avoir besoin de créer des communautés minoritaires et qui s'opposent à l'unité républicaine ? ».

Pourquoi a-t-on besoin de vivre entre des cloisons définies qui nous divisent plutôt que de porter un idéal pour l'unité de tous les individus, comme ce fut fait au temps des lumières ?

Cet idéal du « chaque homme naît libre et égaux en droit », article 1 de la constitution française est-il un échec, pour que nous nous renfermions sur nous même, pour que nous posions des ceillères sur le monde qui nous entoure, pour que nous ne vivions au final, entourés par ceux qui nous ressemblent, qui pensent comme nous ? Quel mal être se cache derrière cette démarche ? Est-ce la peur d'autrui ? De la différence ?...

Le danger principal réside dans l'enfermement vers une pensée unique qui est l'objet premier de l'obscurantisme.

Face à la montée du communautarisme, et en même temps, chose paradoxale, de l'individualisme on ne peut que poser une autre question : « Les hommes sont-ils faits pour vivre seuls ? »

La question au centre de cette réflexion sera donc de savoir si la nature de l'homme implique la socialité, ou s'il n'existe pas au contraire chez lui une tentation de l'autonomie qui incarnerait pour lui un idéal de vie.

La vie en société peut-elle se résumer en le résultat d'un calcul utilitaire ? Si la vie en société est purement utilitaire, c'est que par nature l'homme est plutôt fait pour être seul.

Pour conclure sur cette question : « Les hommes sont-ils faits pour vivre seuls ? », je dirais que la solitude est un besoin naturel de l'homme, mais que ce dernier n'étant en aucun cas autonome pour répondre à l'ensemble de ses besoins, l'homme a besoin de fait de vivre en communauté ».

Le communautarisme révélateur d'une peur d'autrui

Le communautarisme est un mouvement de pensée qui fait de la communauté (ethnique, religieuse, culturelle, sociale, politique, mystique, sportive...) une valeur aussi importante, sinon plus que les valeurs universelles de liberté, d'égalité, souvent en réaction au libéralisme et à l'individualisme. Pour ses défenseurs, aucune perspective n'existe en dehors de la communauté et il est impossible de se détacher de son histoire et de sa culture. La communauté précède alors l'individu et rend la recherche de l'idéal partagé plus importante que la défense de la liberté individuelle. Pour eux, l'État - ou l'autorité, pour les communautés plus petites -, ne peut être neutre ou laïc en matière de choix culturels, religieux ou de morale.

Ce qui est important dans un groupe, c'est sa cohésion. L'unité fait sa force. Une défection peut mettre en péril l'ensemble du groupe. Plus le groupe est petit plus le risque est élevé. Les lynchages, les exécutions, les excommunications... sont en général publiques dans le but d'impressionner les autres membres de la communauté et faire taire toute velléité de départ.

Toute forme de pensée autre que ce qui est la norme de la communauté est considérée aussitôt comme une trahison impardonnable, toute tentative un temps soit peu de remise en question des normes qui régissent la communauté est un problème grave...

Pour conclure sur ce chapitre, je dirais que le communautarisme est un besoin essentiel dans la mesure où il permet aux minorités de se rassembler pour faire face à l'adversité, pour défendre ses droits, et qu'il détruit en partie les dérives individualistes, le seul problème c'est que ce communautarisme ne peut être accepté dans la mesure où il porte atteinte à l'intégrité des Nations (tels les dérives intégristes qui portent atteinte à la laïcité en France), et que le communautarisme ne doit être qu'un rassemblement ponctuel pour faire valoir l'égalité de tous les citoyens qui sont discriminés par l'inégalité des droits qui gère notre quotidien.

Les dérives communautaires à l'Américaine ne fait que renforcer la division entre les être humains et permet de légitimer le prétendu « choc des civilisations » qui n'est en réalité que le résultat des dérives communautaire au détriment de l'unité humaine.

En mon sens, seul la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, pilier de la constitution française, ainsi que la loi de séparation des églises et de l'état, permettra de mettre en place une réflexion pour la construction d'un espace républicain où chacun de nos concitoyens aura la place qu'il mérite, et de créer un nouveau système judiciaire basé sur l'égalité, loin de toute pression communautaire ou de droits issus des recommandations dogmatiques.

3.3 Des rixes entre communautés

Pourquoi les populations des pays arabes, économiquement défavorisées même lorsqu'elles ont émigré, éprouvent-elles un malaise vis à vis de l'Occident qu'elles rejettent parfois violemment? La réponse n'est-elle pas à rechercher d'une part dans le problème non résolu des palestiniens avec Israël (autre forme de communautarisme) et dans l'attitude hautaine, arrogante, xénophobe pour ne pas dire raciste, des anciennes grandes puissances colonisatrices et surtout des Etats-Unis?

N'est-ce pas là le cœur du problème ?

Les rixes entre communautés posent problème lors de rassemblement républicain pour dénoncer les guerres dans le Moyen-Orient... Dernier exemple en date avec les manifestations de Décembre 2008 et Janvier 2009 de soutien à la Palestine face à l'invasion d'Israël ont été la proie à des rixes entre la communauté musulmane et juive sur le Territoire Français.

L'actualité internationale sert donc de légitimation à des actes xénophobes, certains intégristes religieux vivant en France utilisant ces événements pour montrer au grand jour la puissance acquise par leur mouvement.

Ces dérives communautaires entraînent inexorablement à la revitalisation des mouvements Nationalistes comme le Front National qui font de ces exemples de guérillas urbaine leur font de commerce.

Pour conclure sur ce chapitre consacré aux rixes entre communautés, je pense que les rixes entre communautés religieuses (comme c'est souvent le cas entre les communautés musulmanes et juives) légitiment le racisme, la xénophobie et renforce les mouvements d'extrême droite. En même temps, ses rixes sont le résultat d'un renforcement du communautarisme et de l'enfermement des individus dans leur communautés pour fuir la différence et par peur d'autrui.

Du coup les communautés se renferment d'avantages sur elles mêmes en dénonçant d'avantage la discrimination qu'elles subissent, tout en continuant de s'affronter... Et aident ainsi par ce mode de fonctionnement à la construction d'un régime fasciste qui les discrimine d'avantage... C'est en quelque sorte le concept de l'arroseur arrosé.

4) Remise en cause de la laïcité et conséquences

4.1 Les « toilettages » divers de la loi de 1905 et le nouveau projet de loi

Historiquement, nos ancêtres ont gagné ce combat émancipateur en luttant contre l'Eglise catholique.

Dans les années 1980, après les batailles pour le droit à la contraception, le droit au travail, le droit à la contraception, les progressistes de ce pays avaient mis à bas l'idéologie de l'Eglise, et notamment le discours sur l'ordre moral.

C'est en 1989, avec la première affaire du voile, à Creil que l'ensemble de la gauche, la presque totalité du camp féministe et laïque, a-t-elle pu se tromper aussi dramatiquement de combat, et confondre la défense de la laïcité avec du racisme ? Pourquoi le Mrap et la LDH ont-ils soutenu jusqu'au bout les islamistes qui réclamaient le droit de porter le voile à l'école ? Tout simplement parce que, pour trop de gens de gauche, et de laïques, lutter contre la venue du Pape, c'est être laïque, lutter contre l'offensive islamiste, c'est être suspect de racisme.

La rhétorique est désormais connue : Nicolas Sarkozy présente comme un progrès ce qui constitue en fait une régression sans précédent, à savoir le retour au régime concordataire instauré par Napoléon. La stratégie est on ne peut plus claire : il s'agit d'instrumentaliser l'Islam pour détruire le principe de laïcité. Arguant du fait que l'Islam est devenue la deuxième religion de France, Nicolas Sarkozy voudrait que les contribuables financent les mosquées. Monsieur Sarkozy rêve d'une France atlantiste et communautariste où les « spiritualités » auraient leur place dans l'espace public. Il aime à louer Dieu « qui est dans la pensée et le cœur de chaque homme » et à afficher son amitié avec d'éminents responsables de la scientologie, comme l'acteur Tom Cruise.

Il a même affirmé publiquement ne pas avoir « d'idées arrêtées » sur la scientologie.

Le projet de loi N° 710 de promotion de la Laïcité est en lui-même également une atteinte à la loi 1905 de Séparation des Eglises et de l'Etat, en de nombreux points.

On regrettera cependant que dans un texte sur la laïcité, soit confondus les *laïcs*, c'est-à-dire les catholiques non-membres du clergé, avec les *laïques*, concept forgé au cours de la 2^{ème} moitié du 19^{ème} siècle pour désigner les porteurs de liberté qui sont à l'origine de la loi de 1905.

Si l'on s'arrête sur l'essence même de la loi de 1905, celle-ci est donc garante de la liberté de croire, comme de ne pas croire, donc par conséquence directe la liberté d'expression, car elle rend caduque par la même toute loi qui puniraient pour cause de blasphème.

En rupture complète avec la loi de 1905 est institué un principe effarant d'égalité entre les cultes. La République ne reconnaît que des citoyens libres entre autre de s'associer dans le respect de la loi. Dans ce cadre les cultes apparaissent ou disparaissent au gré de leurs fidèles. Ce principe effarant d'égalité des cultes entraîne la demande d'une égale représentation des cultes et autres opinions dans les services publics, ce qui procède à une destruction de la République qui n'est pas fondée sur le communautarisme religieux ou autre mais sur l'égalité des citoyens. Ceci imposerait d'ailleurs que l'Etat définissent les cultes qu'il habilite à de telles revendications alors que ce n'est pas l'Etat qui reconnaît les cultes mais les fidèles d'un culte qui l'organisent sous leur responsabilité. Il n'y a donc pas de dispositions nouvelles à prendre lors de l'apparition d'un culte nouveau.

Depuis un certain temps, ces faux laïques se sont transformés en marche pied de l'extrême droite en cultivant à l'égard de l'islam et des musulmans la même paranoïa et les mêmes thèses haineuses. Pour véhiculer leur thèse haineuse, les faux laïques se cachent habilement derrière ce qu'ils appellent une « critique acerbe de l'islam » Le but est évidemment de chercher à se dédouaner de toute accusation en racisme.

4.2 Sarkozy de l'apologie communautaire à l'obscurantisme

Sarkozy est parfaitement cohérent dans ses dangereux projets. Son livre sur les religions et son récent discours de Riyad vont clairement vers une utilisation politique des leaders religieux pour "moraliser" la vie publique. Sarkozy en matière de division Nationale en communautés spécifiques, n'est pas à son premier coup d'essai.

Comment oublier la forte mobilisations des associations contre le fichier Edvige, que j'ai mené en ce qui me concerne au sein de l'association Alter Egau, dont je suis le président. Cette mobilisation estivale de l'année 2008 dont le point d'orgue

sera la manifestation Nationale du 16 Octobre 2008, à l'occasion de la Sainte Edwige.

Le simple fait de la hiérarchisation des plaintes par la création de ce fichier ne résulte purement et simplement que de la volonté de désunir les citoyens pour les enregistrer dans des cases réelles ou supposées, sacralisant l'appartenance communautaire plutôt que l'égalité citoyenne, rendant de fait de traité ou non la plainte en fonction de l'intérêt du moment porté par l'état à la communauté en question.

Comment ne pas contester les lois de discrimination positive ou de parité qui sont des dispositions scandaleuses dans la mesure où notre constitution intègre comme règle l'égalité entre tous les citoyens ?

Non la République n'est pas une juxtaposition de communautés, mais un espace de vie pour l'ensemble des citoyens, un espace où La Liberté, l'Egalité et la Fraternité est une règle.

Défendre le communautarisme par de la discrimination positive ou de la parité imposée est donc anticonstitutionnel.

4.3 La Laïcité, valeur humaniste et universelle

La Laïcité, valeurs française ? Certainement pas.

D'autres pays intègrent la laïcité dans leur constitution de manière claire ou détournée, comme la Turquie, la Belgique, le Portugal où dernièrement la Bolivie

Pays constitutionnellement laïques

Brésil / France / Cuba / Etats-Unis d'Amérique / Inde / Japon / Mexique / Portugal / Turquie / Éthiopie et Bolivie, depuis le 26 janvier 2009

Pays séculiers

Pays reconnaissant aux Églises un statut spécial par rapport aux autres associations ou dont la constitution fait référence à Dieu. La constitution de ces pays établit la séparation de l'Église (ou plutôt des religions, au pluriel) et de l'État.

Allemagne / Autriche / Belgique / Canada / Espagne / Italie / Irlande / Luxembourg / Pays-Bas / Russie / Suisse ... Bon nombres de pays à constitution séculière sont en débat pour avancer vers une constitution laïque, c'est un processus qui prend du temps qui n'en demeure pas moins encourageant.

Les trois concept de la laïcité

Pour la France, le concept de laïcité est avant tout une histoire conflictuelle opposant tout au long du XIXe siècle deux visions de la France les catholiques et les révolutionnaires. La justification de ce principe est que, pour que l'État respecte toutes les croyances de manière égale, il ne devrait en reconnaître aucune. Selon ce principe, la croyance religieuse relève de l'intimité de l'individu. De ce fait, l'État n'intervient pas dans la religion du citoyen, pas plus que la religion n'intervient dans le fonctionnement de l'État. La laïcité à la française pose comme fondement la neutralité religieuse de l'État. L'État n'intervient pas dans le fonctionnement de la religion, sauf si la religion est persécutée (article 1 de la loi de 1905 : "l'État garantit l'exercice des cultes.").

Pour les Etats-Unis, Les États-Unis sont une République fortement imprégnée par les valeurs chrétiennes (tradition puritaine pour la Nouvelle-Angleterre, mais aussi baptiste, méthodiste, et catholique). Pourtant, dès l'époque de la Révolution américaine, l'idée de laïcité est un concept incontournable en Amérique, hérité des Lumières. Ainsi, la Déclaration d'indépendance américaine, rédigée par le déiste Thomas Jefferson en 1776, fait référence à un Dieu créateur qui légitime les droits de l'Homme. Jefferson était farouchement attaché à la séparation des Églises et de l'État.

Pour la Turquie, qui est actuellement un État laïque de par sa constitution, et ce depuis le 10 novembre 1937. La Constitution du 20 janvier 1921, ne mentionne ni une religion ni la laïcité. La Turquie est un des quelques pays majoritairement musulman, comme certains États africains ou de l'ex-URSS, à être laïc. Cependant, la séparation entre les Églises et l'État n'est pas réciproque comme en France.

La laïcité combat humaniste

L'humanisme constitue un des fondements de la laïcité.

Quels sont donc ces principes ? Les intérêts et le respect de l'homme doivent toujours passer avant les autres. L'humanisme considère le droit à la différence comme une source d'enrichissement. L'humanisme a été et est toujours contesté par tous ceux qui prônent une organisation de la société au service d'un groupe, d'une idéologie ou d'une religion qui prétend détenir la Vérité.

Si l'humanisme constitue l'un des fondements de la laïcité, l'Universalisme permettra de porter au maximum la diffusion de ces valeurs. L'humanisme

universaliste est un nouveau courant de pensée visant une transformation du monde, aspirant à un changement de civilisation et à l'émergence d'une nation humaine universelle.

L'Universalisme est-il occidental ?

La liberté, l'égalité et la fraternité ont leurs équivalences en arabe, en hindou, en tutsi, en inuit. Nous, occidentaux, ne faisons pas l'erreur d'enfermer l'universalisme dans le fait occidental. L'universalisme appartient à l'humanité toute entière. Les droits humains universels n'ont pas été érigés pour une « *élite d'hommes occidentaux de souche* » aussi sûrement que nul endroit de part le vaste monde n'est à l'abri de la libre pensée.

Faut-il ajuster les droits universels au nom du relativisme culturel parce qu'ils entrent en conflit avec des coutumes religieuses d'inégalité, ou expriment « l'impérialisme occidental » ?

En 1990, lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères des 57 pays membres de l'OIC, a été promulguée la **Déclaration du Caire sur les droits de l'homme en Islam**.

Cette déclaration du Caire n'a pratiquement pas attiré l'attention de la communauté internationale. Grâce à l'appui d'alliés puissants comme la Russie, la Chine et Cuba, qui ne tiennent pas à ce qu'on mette le nez dans leurs affaires.

Désormais critiquer la Charia au Conseil des droits de l'homme de l'ONU est critiqué comme étant du racisme, de l'islamophobie... Les intégristes rappellent de fait que cette vision des droits de l'homme est une vision occidentale en laquelle ils ne se reconnaissent pas, dont il créent des groupes de pressions internes grâce auxquels ils ont rendus possible la pénalisation pour blasphème.

Ce qu'ils font au niveau du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU est porté avec la même force en direction de la laïcité. De part cette vision des choses ils s'opposent radicalement à toute portée de valeurs universalistes, Humanistes, Laïque ! Cette vision des choses ne manque pas de renforcer la vision américaine des choses théorisée par le « choc des civilisations ».

Tout ceci n'est en réalité qu'une sphère infernale dans laquelle les Nations des quatre coins du globe se sont engouffré, cette vision de la société au niveau internationale ne devenant qu'un dialogue de sourd, chacun étant convaincu

d'avoir raison dans son mode de pensée, ce qui empêche tout dialogue véritable, et de fait, toute avancée possible.

L'universalisme appartient à chacun d'entre nous, à nous de le porter par le dialogue. C'est donc sur de nouvelle base que la laïcité doit être portée, sans renier son histoire et son intérêt, avec l'ensemble des interlocuteurs, par sa conservation en France, mais aussi par l'ouverture d'un vrai débat Internationalement.

5) L'obscurantisme, résultat du communautarisme

5.1 La pensée unique comme résolution communautaire

L'obscurantisme désigne une attitude, une opinion ou une doctrine opposée à la diffusion des connaissances et au progrès de la science et la raison.

Cette association entre « obscurantisme » et « religion » ne se préoccupe ni des pratiques religieuses multiples, hétérogènes et variantes des individus, ni d'autres phénomènes qui ne sont pas forcément liés à la religion et qui pourraient également être qualifiés d'obscurantistes : le sexisme, le colonialisme, le paternalisme, etc. Tout cela mène souvent à des confusions et à des amalgames plus qu'à des réflexions pertinentes.

L'obscurantisme se construit en trois axes...

Obscurantisme et philosophie

Qu'est-ce que les « contre-Lumières » ? On se demandera ici comment penser l'obscurantisme à partir de la pensée des philosophes, à partir de concepts, de débats théoriques ... Peut-on définir un obscurantisme philosophique ?

Obscurantisme et politique

Il s'agit ici de réfléchir à la nature des obscurantismes liés à la raison d'Etat, que cela touche aux totalitarismes, aux phénomènes coloniaux ou à toutes autres pratiques gouvernementales

Obscurantisme et société

Cette partie concerne les différentes formes sociales de l'obscurantisme, que cela touche à la religion, au machisme, au racisme, à toutes formes arbitraires de domination au sein de la société.

Mais pourquoi s'oppose-t-on à la diffusion des connaissances ?

Toujours au nom d'un présupposé idéologique : on est si convaincu de détenir la vérité (et toute la vérité) que n'importe quelle autre approche de la réalité nous paraît inacceptable.

C'est aujourd'hui le cas des créationnistes qui, au nom de l'infaillibilité du texte biblique, vont jusqu'à :

nier l'existence d'espèces intermédiaires entre le singe et l'homme,
nier l'efficacité de toutes les méthodes de datation,

L'obscurantiste scientifique sait (comment ?) qu'il n'y a qu'une seule forme de rationalité qui soit compatible avec une connaissance " vraie" du monde : le matérialisme méthodologique.

C'est la raison pour laquelle,

toute interrogation sur le sens, la signification, le pourquoi des choses à partir de données scientifiques lui paraîtra une abomination.

toute découverte scientifique, susceptible de renforcer une conception non matérialiste du monde, sera niée.

Le seul but de l'obscurantisme n'en demeure pas moins de lisser la pensée, pour stériliser cette dernière et amener l'ensemble de la population à un mode de pensée unique.

Un remède contre la pensée unique, la culture générale

Il est pourtant une règle facile à suivre qui permet de s'émanciper de l'idéologie, c'est de suivre, en tous domaines ou presque, l'opinion populaire. L'idéologie est affaire de clercs, autrefois les clercs d'Eglise, que l'Evangile appelle les scribes , aujourd'hui les nouveaux clercs , tous ceux qui font profession de faire circuler les signes : journalistes, publicitaires, bureaucrates et technocrates, plumitifs de cour

La lutte contre la pensée unique est un combat essentiel pour l'avenir de la civilisation. Il n'est pas gagné d'avance. L'idéologie a aujourd'hui le bénéfice non seulement des promesses faciles ou des idées simples mais encore du recul de la culture générale, du recul des religions établies -dont le réalisme était une sorte d'antidote à la tentation idéologique - . Il profite aussi de la prolifération des signes et donc des clercs.

5.2 Communiquer autrement pour déconstruire le discours Communautariste

Introduire la parité et la diversité dans le préambule revient à saper le principe d'égalité de tous devant la loi et à consacrer des assignations à identité sexuelle, ethnique, linguistique ou religieuse que le Conseil constitutionnel a toujours refusées au nom de l'universalisme révolutionnaire.

La dignité constitue aujourd'hui la menace la plus directe contre la philosophie des Lumières et l'idée républicaine, l'arme fatale contre nos libertés. Ériger cette

notion philosophique et morale, éminemment subjective et relative, en norme juridique est une folie. Au nom de la lutte contre les discriminations, certains remettent en cause l'égalité citoyenne. Il faut lutter de manière efficace contre ce nouveau « droit à la différence » qui deviendrait légalement supérieur à l'égalité entre les citoyens, garanti par notre constitution.

Discrimination et statistique : vers une nouvelle conception de la nation française ?

Yazid Sabeg : pour une discrimination positive obligatoire

Dans le « Manifeste pour une égalité réelle. Oui, nous pouvons », en référence à la victoire de Barak Obama aux présidentielles américaines, Yazid Sabeg postule que la République française doit s'inspirer de l'exemple américain (« relever le défi américain ») c'est-à-dire faire évoluer la France vers un « modèle démocratique fondé sur l'équité et la diversité », car, selon lui, « notre universalisme » est un moyen de « faire pièce à cette diversité ». Dès 2004 il a défendu l'idée que la France ne pouvait pas échapper à la discrimination positive. « Notre conviction première est que la discrimination ethnique est une question spécifique posée à la nation, distincte des questions sociales, économiques ou culturelles. Elle mérite l'attention de toute la communauté nationale ».

Nation, discriminations et question post coloniale

En décrivant les États-Unis comme « un pays dont les citoyens ont su dépasser la question raciale » Yazid Sabeg postule implicitement qu'il y a « une question raciale » en France.

Contre les discriminations positives

En novembre 2008, suite au lancement de l'appel de Yazid Sabeg, l'Observatoire du communautarisme a d'ailleurs publié un Manifeste républicain pour l'égalité des droits et contre les discriminations « positives » pour défendre « le principe d'égalité en droit de tous les Français » établi par la Révolution française contre la reconnaissance de communautés arbitrairement définies.

La liberté des femmes est centrale

Ce sont les femmes qui risquent de payer le prix fort d'une évolution vers la mesure de « communautés » discriminées, surtout celles qui souhaitent vivre sans faire allégeance aux règles de la « communauté » qui leur serait associée. En effet, par l'éducation des enfants et la transmission au quotidien de « coutumes » ou façon de vivre, les femmes sont un élément fondamental de la reproduction des « communautés » dont on postule l'existence. Déjà dans les banlieues nombre de femmes vivent des situations de restriction de leurs libertés de mouvement au

nom de « valeurs » présentées comme des fondements culturels et identitaires alors qu'elles sont seulement machistes.

Oui il faut agir contre les discriminations, mais nous devons le faire dans un cadre de vision non communautaire. A partir du moment où l'on a pris conscience de cela, on ne peut que s'opposer aux lois de discriminations positives, de parité... S'opposer au comptage ethnique, c'est donc s'opposer au communautarisme qui enferme ses membres dans une logique de pensée unique, et tend donc à l'obscurantisme. Non je ne joue pas sur les mots, je mets simplement en confrontation direct deux modes de pensée inévitablement opposés. Qu'est-ce donc que le communautarisme ? C'est le contraire de l'universalisme. Mais qu'est-ce alors que l'universalisme ? La France de part sa tradition de pensée se trouve à un carrefour de pensée qui lui est propre et ce doit de le garder... Non nous ne devons pas laisser gagner le mode de pensée unique légitimé par le mode de pensée communautaire et le choc des civilisations si cher au mode de pensée anglo-saxon.

Pour conclure, je finirait par dire que face aux Communautaristes, face aux Intégristes, face aux anti-Républicains, face aux attaques de la laïcité, de la pensée des Lumières, face à cette volonté d'amener à la pensée unique en tendant vers l'obscurantisme ; Oui il ne faut pas avoir peur de porter les valeurs de notre République, les principes uniques de la réflexion Française issue des Lumières à l'origine de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

5.3 Communautarisme ou Universalisme, les deux écoles de pensée.

Il s'agit de deux façons de voir (politiquement) une société :

Communautarisme : conception politique selon laquelle une société se compose de communautés différentes.

Universalisme : conception politique selon laquelle une société est fondée sur des valeurs communes, universelles.

Une conception communautariste de la société ne risque-t-elle pas de nuire à la cohésion sociale, chaque communauté revendiquant des droits propres, spécifiques, différents de ceux des autres communautés ? N'y a-t-il pas un risque de morcellement de l'espace politique ? Que devient dans ce cadre l'idée d'égalité.

Une conception universaliste de la société ne risque-t-elle pas de nier ou de ne pas reconnaître les spécificités de différentes communautés ? Dès lors, n'est-ce

pas la négation d'une valeur essentielle des sociétés démocratiques : la liberté ? On voit bien qu'il y a un vrai débat entre ces deux visions de la société, un débat dont les enjeux sont fondamentaux pour l'avenir de nos sociétés.

Ces valeurs *universelles*, dont les principes de liberté, d'égalité des individus au sein de la République, et de fraternité,

ont vocation à être adoptées par tous les humains

sont censées s'appliquer à tous les humains uniformément.

Au nom de l'universalisme républicain, sont rejetées, aujourd'hui, les discriminations de quelques natures qu'elles soient : racisme, religion, de sexe ou d'orientation sexuelle. Mais il n'en a pas toujours été de même.

Comment conjuguer le respect de minorités communautaires et Universalisme ?

Universalisme et « communautarisme », l'inclusif et l'exclusif, sont-ils contradictoires ? Où s'agit-il tout simplement de concepts qui s'entrecroisent pour créer la dynamique de la société moderne ? L'expression populaire relaie avec force : « Qui se ressemble s'assemble ».

Nous sommes bel et bien ici mis en demeure de faire face à la question de la redéfinition de l'universalisme à l'ère des identités hybrides et des allégeances multiples qui rendent inopérants certains modèles d'organisation anciens.

Il s'agit bien de deux façons de voir politiquement une société.

Ne confondrait-on pas en outre, en France, dans une même réprobation, attachement communautaire traditionnel, communautarisme transnational nouveau, et lobbying communautaire ? Alors qu'il importe, au plus haut point, de distinguer les phénomènes, si l'on veut conjurer les peurs infondées et lutter efficacement contre les dangers réels.

Il ne saurait donc être question de prétendre justifier par telle spécificité culturelle ni les atteintes à l'intégrité, à la dignité et à la liberté humaines, ni les discriminations de quelque nature qu'elles soient. La théorie des climats, vecteur hier de l'arrogance coloniale, aujourd'hui du relativisme différentialiste, reste mortifère pour les droits de l'Homme.

Du besoin de reconnaissance

Les enjeux de l'égalité et de la diversité sont les problèmes politiques et sociétaux les plus profonds; avec l'excellence environnementale, ils sont la clé d'une responsabilité durable; ils exigent une pensée complexe.

Les demandes de reconnaissance de l'autre comme égal.

C'est à partir de la pensée sociale et politique moderne que se modifie en profondeur le principe même des ordres et des demandes de reconnaissance.

Les demandes de reconnaissance de l'autre comme différent

On sait que l'un des piliers de la tradition libérale et républicaine s'est construit autour des idées de tolérance et de neutralité de l'État. C'est dire que l'État n'a pas à promouvoir une conception substantialiste de la « vie bonne », en particulier en matière de religion, et doit donc laisser libre à chacun la possibilité de pratiquer et de défendre, dans le respect de la loi, le monde de valeurs qui est le sien.

6) Conclusion

Un débat complexe face à deux types de pensée

Aucun mode de pensée ne peut sembler plus légitime qu'un autre, à partir d'un débat aussi complexe que communautarisme ou universalisme, les théories et prises de positions dans les deux camps sembleront légitimes pour chacun de ces défenseurs, que ce soit pour valider la théorie communautaire comme la théorie universaliste.

Cependant, à la suite de ma propre connaissance des diverses communautés et suite à l'enseignement des valeurs Républicaine, je ne peux qu'être du côté des Universalistes. Et cela vous l'aurez compris lors du développé de ma réflexion.

C'est pourquoi dans mon combat quotidien contre les discriminations dans le cadre politique, syndical ou associatif, je garde en tête une idée simple qui est : Une discrimination est le rejet d'autrui à cause de sa différence réelle ou supposée par rapport à la majorité, seule de fait la solidarité entre tous les citoyens, et l'égalité garantie par la loi et la République peut y répondre, afin de corriger cette injustice. De fait la division de cette unité citoyenne en communautés réelles ou supposé ne permet pas l'union de tous pour la victoire et l'obtention de l'égalité entre les Hommes. Et puis comme dit le dicton : « l'Union fait la force ».

Le combat laïque est de loin le pilier principal permettant de lutter contre le communautarisme, tant les dogmes religieux ont enseignés au fil des siècles aux divers peuples une vision archaïque de la société, où les hommes demeurent inégaux entre eux, où les femmes restent sous la domination des hommes, où Dieu à raison et où la pensée de l'homme ne doit jamais remettre en cause son existence divine : « les voix du seigneur sont impénétrables »... derrière cette phrase où d'autres du même genre, les intégristes gardent pour eux le savoir religieux, demandant aux peuples de les croire sur parole, de les suivre aveuglements... Utilisant cet état de fait pour légitimer des guerres, croisades, génocides...

Le résultat de ces dérives est une remise en cause de tous les textes considérés comme Occidentaux qui apporte des droits et aide à l'émancipation Humaine... Le pire c'est que les Etats-Unis ne manquent pas n'on plus d'attaque vis-à-vis de ces textes.

Non il n'y a pas que le choc des civilisations que l'ont pourraient leur reprocher, car la pensée de juxtaposition communautaire comme base de la société leur permet de remettre en cause les droits de l'homme en les rebaptisant droits humains. C'est déjà là une brèche importante, car à partir de cette base de pensée, on rejette des textes d'importance. C'est les droits de l'homme et non de la femme dirons certains, alors qu'il s'agit des droits de l'Homme... Non je ne joue pas sur les mots mais hommes avec un « H » concerne donc l'humanité, donc les femmes...

Le communautarisme est donc dangereux dans la mesure où il divise les Hommes et empêche toute réflexion totalement indépendante de dogmes, de croyances, de rassemblement par mise en avant des races (donc des théories racistes), des genres sexuels (séparant de fait les hommes des femmes) ou de l'orientation sexuelle.

Tout cela amène à la pensée unique, donc interdit toute forme d'esprit critique, de réflexion, d'émancipation et réduit donc les champs d'enseignements et de culture. Car plus la culture est accessible à la majorité, plus l'esprit critique est aiguisé, donc plus le peuple est capable de s'opposer à toutes formes d'intégrisme, d'asservissement, d'esclavagisme et d'injustice.

Nous devons donc changer de méthode de communication afin de déconstruire le discours Communautariste. Il en va de notre liberté de penser, de notre liberté de croire comme de ne pas croire, de notre droit de critique et de regard vis-à-vis des religions, ainsi que de la constitution de droits fait par les hommes et pour les hommes, répondant à notre propre réflexion et nos à une vision dogmatique qui nous serait imposée.

Il nous faudra lutter contre toute forme de dérives communautaires, afin de garantir l'égalité des droits car notre indépendance est à ce prix.



Association ALTER EGAUX, Lutte pour l'égalité des Droits
c/o Yohan DRIAN
4, Rue du Téméraire
54000 – NANCY
Tél. : 06.01.81.32.00

c/o Philippe ROTH - MOKO&CO
6 place de la Gare
68000 COLMAR
Tél. : 06.76.04.01.30

Mail : contacts.associationalteregaux@laposte.net
<http://www.e-monsite.com/associationalteregaux>